



**CONSEIL DE L'ENTENTE**  
**CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER**  
**(CERFER)**



**Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation**  
**(PAIF)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN**  
**CABINET POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER, COMPTABLE ET DES**  
**ACQUISITIONS DU PROJET D'APPUI A L'INTEGRATION DE LA FORMATION**  
**(PAIF) POUR LES EXERCICES 2019, 2020 et 2021**

**SERVICE DE CONSULTANTS**

**AMI N°04/CE/CEFER/DG/PAIF**

**N°2100155037866**

1. Le Conseil de l'Entente a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un Don FAD pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines dans les pays membres du Conseil de l'Entente (PAIF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le coût du contrat de services d'un Auditeur externe couvrant les opérations du projet pour les exercices 2019, 2020 et 2021.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit financier, comptable et des acquisitions des exercices 2019, 2020 et 2021 et se déroulera en trois phases, soit une pour l'exercice 2019, une autre pour l'exercice 2020 et enfin une autre pour l'exercice 2018. Le délai d'exécution de chacune des phases de la mission ne devra pas dépasser un (1) mois. Ce délai comprend le temps passé aux différentes structures du PAIF et le temps pour la production du rapport. Ces audits doivent être réalisés par des cabinets d'audit qualifiés et les rapports définitifs d'audit doivent être disponibles six mois au plus tard après la clôture de chaque exercice fiscal.
3. L'Agence d'Exécution à travers l'Unité de Gestion du Projet invite les Cabinets/Firmes à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Cabinets/Firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au «Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par la Banque» de la Banque africaine de développement en date d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

5. Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h00 à 15h00 T.U
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 23 décembre 2019 à 11 heures T.U**, et porter expressément la mention : « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER, COMPTABLE ET DES ACQUISITIONS DU PROJET D'APPUI A L'INTEGRATION DE LA FORMATION (PAIF)**».
7. Une liste restreinte de 6 Cabinets/Firmes sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement pour l'utilisation de consultants. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Cabinet/Firme n'implique aucune obligation de la part du Donataire de le retenir sur la liste restreinte. La méthode retenue est la sélection au moindre coût (SMC).

**A l'attention de Dr. Ouro-Djobo E. SAMAH, Coordonnateur du projet PAIF**

**Direction Générale du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier  
(CERFER)**

Boulevard de la Paix, route de l'aéroport, à côté de AMINA Mèche  
B.P. 1369 Lomé - Togo, tél : +228 70 45 71 24, e-mail: [cerferpaif7@gamil.com](mailto:cerferpaif7@gamil.com)

Lomé le 04 décembre 2019

La Personne Responsable des Marchés